

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Société anonyme au capital de 10.000.000 de Dinars

2, Rue de Turquie - Tunis

R.C./ N° B 132991996 Tunis

EXERCICE 2003

Assemblée Générale Ordinaire

11 Mars 2004

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	P3
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P4
<ul style="list-style-type: none">• Activité de la bourse en 2003• Performances de la société en en 2003	
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P11
<ul style="list-style-type: none">• Rapport général du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.• Rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.• Notes complémentaires aux rapports.	
ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2002	P17
<ul style="list-style-type: none">• Bilan• Etat de résultat• Etats de flux de trésorerie• Notes aux états financiers	
PROJET DE RESOLUTIONS	P32

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général :

M. Habib BEN SAAD

Administrateurs :

- La Banque de Tunisie
- La Société ASTREE
- MM. Abderrazek RASSAA
Mohamed RIAHI
Abdellatif EL FEKIH
Noureddine BEN MLOUKA

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

ACTIVITE DE LA BOURSE EN 2003

L'activité du marché financier a été caractérisée par une relative amélioration en 2004.

En effet, Après deux années de baisse (de 11,66% en 2002 et de 12% en 2002), l'indice de référence de la bourse de Tunis, le TUNINDEX a terminé en 2003 sur une hausse de 11,7% contre un repli de 11,66% en 2002. L'indice a clôturé à 1250,18 points contre 1119,15 points à la fin de 2002 réalisant ainsi sa plus haute performance de l'année.

L'indice général BVMT a, quant à lui, oscillé entre 707,94 points et 966,09 points pour clôturer l'exercice 2003 à 939,78 points enregistrant une hausse de 20,03% contre une baisse de 21,4% en 2002.

En terme de volume de transactions, la reprise n'a pas été ressentie. Avec un montant établi à 235,4 MDT en 2003 contre 342,6 MDT en 2002, la bourse termine sur un recul de 31%, contre une baisse de 33% en 2002 et de 47,5% en 2001. Les valeurs les plus traitées ont été la SOTETEL (38 MDT), la SFBT (33MDT) et la BIAT (19 MDT).

Les valeurs qui ont enregistré les transactions les plus faibles sont La Carte (1,3mDT), Palm Beach (5 mDT) et STIL (28 mDT).

Le nombre de titres traités sur la cote a connu, pour sa part, un repli de 21,8% en passant de 17,1 MDT en 2002 à 13,4 MDT en 2003.

Le volume des opérations d'enregistrement a, par contre, connu une hausse de 7,1% en passant à 637,7 MDT en fin 2003.

La capitalisation boursière a connu une hausse de 4,7% avec 2.976 millions de dinars au 31/12/2003 malgré la radiation de la valeur BATAM. Cette croissance est due à la revalorisation de certaines valeurs phares de la cote, le PER du marché a renoué avec la hausse en se situant à 11 contre 8 en 2002.

Sur 46 sociétés cotées, 21 valeurs ont été inscrites à la hausse et 25 à la baisse. Les plus fortes progressions sont celles de Tunisie Lait (+188%), Tunisair (+51,8%), l'UBCI (+41%), la SFBT (+19,36%), la Banque du Sud (+15,47%) et Monoprix (+9,17%).

Les plus fortes dégradations ont touché général Leasing (-42%), Amen Lease (-41%) et Electrostar (-26%). Les valeurs en baisse s'expliquent par les mauvaises performances du secteur

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

du leasing et les difficultés du secteur de l'électroménager affecté par les déboires du distributeur d'électroménager BATAM.

Au niveau du marché primaire, la faiblesse des émissions a été notable avec l'absence de toute émission en numéraire et un recul des émissions obligataires de 167MDT en 2002 à 87 MDT en 2003.

Sur l'ensemble des marchés, les échanges se sont élevés à 947,8 MDT en 2003 contre 1006MDT en 2002, enregistrant une nouvelle régression de 5,8% après celle de 16% constatée en 2002.

En l'absence de toute nouvelle introduction en 2003, le nombre des sociétés cotées s'est réduit à 46 avec la radiation de la valeur BATAM. Le retrait des valeurs des Ateliers Mécaniques du Sahel (AMS), de Palm Beach et l'introduction de Tunisie Télécom sont programmés pour le début de l'année 2004.

La contribution de la bourse dans le financement de l'économie est restée modeste en 2003. la part du marché financier dans le PIB reste faible avec 9,6% et sa participation au financement de l'investissement privé demeure limitée au seuil de 5%.

Action Placements de Tunisie :

Durant l'exercice 20003, la valeur de l'action Placements de Tunisie – SICAF a évolué entre un plafond de 13,500 D. et un plancher de 10,870D.

Les échanges ont porté sur un volume de 36156 actions pour une valeur de 400.316 D. soit un cours moyen de 11,072 D.

A la fin de 2003, la capitalisation de la société a été de 10.870.000 D.

Il est à noter que la répartition du capital de Placement de Tunisie SICAF est restée stable en 2003. Elle se présente comme suit :

Banque de Tunisie	:	30%
Groupe M. Med RIAHI – DELTA FINANCES	:	25%
Cie ASTREE	:	15%
Divers (plus de 130 actionnaires)	:	30%

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Droits de vote

Aucune privation de droit de vote n'a été constatée. Les droits de vote s'élevaient au jour de la tenue de cette assemblée à 1 million de droits soit un droit de vote pour une action.

Il est à rappeler que l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

PERFORMANCES DE LA SOCIETE EN 2003

Aperçu sur l'activité

Au cours de l'année 2003, la société a procédé à la cession de la totalité des actions qu'elle détenait dans le capital de l'ASTREE et de la Banque de Tunisie. Elle s'est mise ainsi en conformité avec le Code des Sociétés Commerciales en matière de participations croisées et a réalisé une plus-value, exonérée, de 552.000 D.

Constatant la faiblesse des rendements des placements à terme et consciente du risque des placements boursiers, la société axe une part croissante de son activité aux participations et aux portages. Dans ce contexte, la société a effectué, au cours de l'exercice 2003, plusieurs opérations de participation-portage qui ont concerné notamment les sociétés SOPROFIT, MBG, GAN et la Société Touristique et Thermale de Kroumirie.

Il est à signaler que, malgré les difficultés rencontrées en 2003 par le secteur hôtelier, nos portages se sont dénoués normalement.

Composition du portefeuille

Les titres de placements constituent l'essentiel du portefeuille de la société avec une part de 81,5% en 2003 - en hausse par rapport à l'exercice précédent - contre une régression des placements en comptes à terme et autres actifs sans risque. Le volume des titres de participation a connu, de sa part, une stabilité relative depuis 2001 avec un montant constant aux alentours de 1.989.000 D.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de Placements de Tunisie a enregistré en 2003 une forte croissance de 68,4% en s'établissant à 1.708.511 D.

Les revenus des titres ont enregistré une évolution notoire de 72,6%, suite notamment à la hausse des dividendes perçus sur notre participation dans la COTUSAL qui se sont élevés à 403.796 D. en 2003 contre 69.620 D. en 2002.

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Le montant des plus-values sur cessions effectué en 2003 s'est élevé à 756.248 D. dont 73% provenant de la cession de nos participations dans le capital de la Banque de Tunisie et de la Compagnie ASTREE.

Il est utile de rappeler que ces cessions interviennent dans le cadre de l'article 466 de la loi N°2001-117 du 06 décembre 2001 complétant le code des sociétés commerciales et réglementant les participations croisées.

Cette plus-value n'est pas récurrente, ce qui renforce le caractère exceptionnel des performances réalisées en 2003.

Les revenus des placements financiers ont, pour leur part, progressés de 65.000 D. à 103.397 D. soit une évolution de 60%.

Charges d'exploitation

Le niveau des charges d'exploitation est resté stable à 100.800 D. en 2003 contre 91.700 D. en 2002.

Rappelons par ailleurs que la société ne supporte pas de charges de personnel.

La détérioration de la valorisation boursière de la STB (-22,6%) et de la BIAT (-8%) est à l'origine de la constitution d'une provision supplémentaire de 155.000 D.

Par contre, l'amélioration de la valorisation de l'UBCI (+41%), de la Banque du Sud (+15,47%) et de Monoprix (+9,17%) a permis une reprise sur provisions de 255.000 D.

Il est à rappeler que le total des provisions constituées de 1.991.000 D. permet de couvrir la totalité des besoins calculés sur la base des cours boursiers moyens du mois de décembre.

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Résultat d'exploitation

L'importante évolution du chiffre d'affaires et la reprise sur provisions ont permis la réalisation d'un résultat avant impôt de 1.699.000 D.

L'essentiel du chiffre d'affaires étant exonéré d'impôts, le bénéfice net s'élève à 1.642.671D. que l'on propose de répartir comme suit :

Bénéfice net de l'exercice		1 642 671
- Réserve légale		82 133
	1 ^{er} reliquat	<u>1 560 538</u>
+ Résultat reporté 2002		25 093
	2 ^{ème} reliquat	<u>1 585 631</u>
+ Réserve à régime spécial		30 000
	3 ^è reliquat	<u>1 615 631</u>
- Réserve de prévoyance		300 000
	4 ^è reliquat	<u>1 315 631</u>
- Dividende statutaire (5%)		500 000
	5 ^è reliquat	<u>815 631</u>
- Super dividende (5%)		500 000
	6 ^è reliquat	315 631
- Tantièmes		55 555
	Report à nouveau	260 076

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Répartition par cote	TITRES TRAITES			CAPITAUX TRAITES EN D.		
	2003	2002	Var.en %	2003	2002	Var. en %
Cote de la Bourse	12.921.193	17.043.623	-24,19%	238.312.973	342.606.892	-30,4%
Actions et droits	12.666.487	16.947.841		212.978.937	333.749.961	
Obligations	254.706	95.782		25.334.036	8.856.931	
Hors-cote	3.251.161	3.022.035	7,58%	67.220.041	65.581.207	2,5%
Actions et droits	2.935.611	2.983.885		64.815.032	62.607.504	
Obligations	315.550	38.150		2.405.009	2.973.702	

Répartition par système de cotation	TITRES TRAITES			CAPITAUX TRAITES EN D.		
	2003	2002	Var.en %	2003	2002	Var. en %
Cotation électronique	13.383.878	17.123.897	-21,84%	235.397.349	342.688.716	-31,3%
Cote de la bourse - ACTIONS, DROITS ET OBLIGATIONS	12.851.602	17.022.335		231.066.571	340.701.069	
Hors-cote - ACTIONS ET DROITS	532.276	101.562		4.330.778	1.987.647	
Cotation sur panneaux	2.788.476	2.941.761	-5,21%	70.135.665	65.499.382	7,1%
Cote de la bourse	69.591	21.288	226,90%	7.246.402	1.905.823	280,2%
Droits	541	306		4.643	1.452	
Obligations	69.050	20.982		7.241.759	1.904.371	
Hors-cote	2.718.885	2.920.473	-6,90%	62.889.263	63.593.560	-1,1%
Actions et DTS	2.403.335	2.882.323		60.484.254	60.619.857	
Obligations	315.550	38.150		2.405.009	2.973.702	
Enregistrements	30.921.592	22.994.352	34,47%	637.698.827	595.412.242	7,1%
Déclarations	138.245	148.262		4.600.719	2.619.395	
TOTAL DU MARCHÉ	47.232.191	43.208.272	9,31%	947.832.560	1.006.219.735	-5,8%

AUTRES INDICATEURS AU 31/12	2003	2002	Variation en %
TUNINDEX	1.250,18	1.119,15	11,71%
BVMT	939,78	782,93	20,03%
Capitalisation Boursière en MD	2.976	2.842	4,7%
Nombre de sociétés cotées	45	46	
Total titres émis des sociétés cotées*	199.224.328	200.747.919	-0,8%
Total titres admis des sociétés cotées	194.824.328	195.147.919	-0,2%
Nombre de sociétés admises sur l'année	-	1	
Nombre de sociétés introduites sur l'année	-	2	
Nombre de valeurs radiées sur l'année	1	1	
Nombre d'emprunts admis sur l'année	11	24	
Nombre d'emprunts introduits sur l'année	11	24	
Nombre total des obligations admises	7.825.300	6.850.00	14,2%
L'encours total en capital au 31/12 en DT	628.632.050	589.526.000	6,6%

*Y compris les actions ordinaires de la BTEI (3.500.000 actions) et de la CARTE (900.000 actions)

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

PLACEMENTS DE TUNISIE

	2000	2001	2002	2003 *
Revenus d'exploitation	799 467	1 116 427	1 014 470	1 708 510
Résultat Net	653 246	764 878	447 031	1 642 671
Bénéfice par action	0,653	0,765	0,447	1,643
Dividende par action	0,700	0,700	0,500	1,000
Pay Out Ratio	107%	92%	112%	61%
PER	24,11	18,98	26,31	6,62
PER Marché	13,00	10,00	8,00	11,00

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	2000	2001	2002	2003 *
titres de participation	4 234 955	1 989 230	1 989 230	1 989 345
titres de placements	7 558 418	10 578 431	9 614 422	12 185 320
CAT, OB, CD et BT	2 123 000	151 000	2 419 000	780 000
TOTAL avant provisions	13 916 373	12 718 661	14 022 652	14 954 665

* provisoires

PERFORMANCES BOURSIERES EN 2003

Valeur	Titres admis Au 31/12/2003	Capitalisation boursière en D.	Ouverture 2003	Clôture 2003	Cours plus Haut
PLACEMENTS DE TUNISIE	1.000.000	10.870.000	12,620	10,870	13,500

	Cours plus bas	Nombre d'échanges	Titres traités	Capitaux en D.
	10,870	34	36.156	400.376

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

Messieurs les actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 08 mars 2002, nous avons examiné les états financiers de la Société « Placements de Tunisie» pour la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2003, tels qu'arrêtés par votre conseil d'administration. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
- 2- Nous avons effectué un audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- 3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2003 font apparaître un total du bilan de D : 13.455.557, et un bénéfice net de D : 1.642.671.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la Société « Placements de Tunisie - SICAF » arrêtés au 31 décembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6- VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis, le 16 février 2004

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération régie par les dispositions précitées.

De notre côté, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement et régie par les dispositions de l'article ci-avant indiqué.

Tunis, le 16 février 2004

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS

Note 1 : DEFINITION DE LA MISSION

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales et 16 et suivants de la loi N°88-108 du 18 août 1988, portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la société « Placements de Tunisie », arrêtés au 31 décembre 2003. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment :

- Les normes de révision de l'ordre des experts comptables de Tunisie.
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi qu'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du cde des sociétés commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le conseil d'administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

Note 2 : NOTE SUR LA CONFORMITE DU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Ils sont composés :

- du bilan ;
- de l'états de résultat, établi selon le modèle autorisé ;
- de l'état de flux de trésorerie, établi selon le modèle de référence ;
- des notes aux états financiers.

Nous avons noté, à ce titre l'utilisation par l'entreprise des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par l'entreprise.

Note 3 : ETENDUE DES TRAVAUX DE VERIFICATION

Comme il est indiqué dans le deuxième paragraphe de notre rapport général, notre examen a été effectué en observant les normes de révision comptable généralement admises et a comporté le contrôle des documents comptables et toutes les autres procédures de vérification que nous avons jugé nécessaires en la circonstance.

Nous présentons ci-après les développements concernant l'application de certaines de ces vérifications.

Participations et placements

Nous avons procédé à la vérification des mouvements intervenus sur ce poste au cours de l'exercice et ce, conformément aux prescriptions des normes et principes comptables adoptés par la société.

Nous nous sommes ainsi assurés que les acquisitions ont été correctement évaluées et comptabilisées, et les cessions correctement traduites en comptabilité.

Nous avons procédé à l'évaluation du portefeuille titres à la date de clôture conformément aux prescriptions précitées.

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Capitaux propres

Nous avons vérifié tous les mouvements intervenus sur les postes de capitaux propres et résultant notamment des affectations du résultat de l'exercice passé, telles qu'elles ont été décidées par l'assemblée des actionnaires.

Trésorerie

Nous avons vérifié l'état de rapprochement bancaire ainsi que sa liquidation au début de l'exercice 2004.

Dossier fiscal

Nous avons étudié la situation fiscale de la société au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est assujettie et nous avons vérifié par la suite sa traduction dans les comptes sociaux.

Autres procédures de vérification

Nous avons procédé à la vérification par sondage des opérations relatives aux produits et aux frais généraux, dans la mesure où nous l'avons jugé nécessaire, eu égard au dispositif du contrôle interne actuellement en vigueur.

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003
(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	31 Décembre	
ACTIFS		<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations corporelles		44 000	44 000
Moins : amortissements		(19 433)	(10 633)
		(24 567)	33 367
Immobilisations financières	3	1 989 345	1 989 230
<u>Total des actifs immobilisés</u>		2 013 912	2 022 597
<u>Total des actifs non courants</u>		2 013 912	2 022 597
<u>Actifs courants</u>			
Placements et autres actifs financiers		12 965 320	12 033 442
Moins : provisions		(1 991 525)	(2 091 861)
	4	10 973 795	9 941 581
Autres actifs courants	5	462 781	335 078
Liquidités et équivalents de liquidités	6	5 069	12 562
<u>Total des actifs courants</u>		11 441 645	10 289 221
<u>Total des actifs</u>		13 455 557	12 311 818
		<u>2003</u>	<u>2002</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		1 729 100	1 506 749
Autres fonds propres		1 729 100	230 000
Résultats reportés		25 093	100 413
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		11 784 193	11 837 162
Résultat net de l'exercice		1 642 671	447 031
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	7	13 426 864	12 284 193
<u>Passifs courants</u>			
Autres passifs courants	8	28 693	27 625
<u>Total des passifs courants</u>		28 693	27 625
<u>Total des passifs</u>		28 693	27 625
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		13 455 557	12 311 818

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

ETAT DE RESULTAT (Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2003</u>	<u>2002</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus des titres - droit de propriété	9	848 351	491 378
Produits nets sur cessions de titres	10	756 248	457 582
Revenus des obligations et bons	11	103 397	64 996
Autres revenus d'exploitation		514	514
<i>Total des produits d'exploitation</i>		1 708 510	1 014 470
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Charges nettes sur cessions de titres		14 751	35 280
Autres charges d'exploitation	12	86 056	56 429
Dotations aux amortissements et aux provisions	13	163 602	456 993
Reprise sur provisions	4	(255 138)	(2 153)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		9 271	546 549
		<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>467 921</u>
Autres gains ordinaires			-
		<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>	<u>467 921</u>
Impôt sur les bénéfices	14	(56 568)	(20 890)
		<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>	<u>447 031</u>
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>1 642 671</u>	<u>447 031</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Modèle de référence)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2003</u>	<u>2002</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Encaissements provenant de la cession de titres	15	4 287 474	4 268 334
Dividendes et intérêts encaissés	16	538 575	530 962
Jetons et tantièmes encaissés		514	514
Retrait sur compte à terme	4	1 634 000	-
<i>Total des encaissements d'exploitation</i>			4 799 810
Décaissements pour achats de titres	15	5 928 467	1 504 874
Placement en compte à terme		-	2 414 000
Impôt sur les bénéfices payés		-	123 040
Autres décaissements d'exploitation		39 487	28 467
Distributions de dividendes	17	499 987	722 203
<i>Total des décaissements exploitation</i>			4 792 584
<u>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</u>		(7 378)	7 226
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisation		(115)	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation			-
<u>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT</u>		(115)	-
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>		(7 493)	7 226
Trésorerie au début de l'exercice		<u>12 562</u>	<u>5 336</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>5 069</u>	<u>12 562</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE

CLOSE LE 31 DECEMBRE 2003

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D :18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• Air liquide (STOA)	11.002	11,233	123.589
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,665	169
<u>Total</u>			<u>1.989.345</u>

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève à la clôture de l'exercice à D 10.973.795, contre D : 9.941.581 en 2002. Il se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ICF	266	55,308	14.712
• STB	49.507	21,872	1.082.816
• BIAT	15.463	45,567	704.609
• UBCI	11.732	40,492	475.050
• BS	28.880	15,299	441.829
• UIB	3.846	18,832	72.427
• BH	1.670	11,507	19.217
• Tunisie lait	3.651	24,083	87.926
• Monoprix	45.914	32,688	1.500.858
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV- CROISSANCE	5.149	97,734	503.232
• Sté Manufacturière de Tôle Fine et D'Emballage Métallique	18.000	13,300	239.400
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Tunisie Hôtelière	2.016	148,125	298.619
• SEHOTAbou Malek	14.375	10,000	143.750
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• Golf résidence	2.400	100,000	240.000
• SPFT « CARTHAGO »	18.000	154.400	2.779.200
• Sté Tourisme Mouradi	1.000	100,000	100.000
• Sté résidence club Kantaoui	500	100,000	50.000
• Sté Touristique et Thermale Kroumirie	2.000	100,000	200.000
• Sté Technique de l'Emballage en Carton - TEC	50.000	10,700	535.000
• Sté des Oasis Maritimes OAMARIT	4.199	34,200	143.606
• Sté des Grands Ateliers du Nord « GAN »	58.000	12,400	719.200
• Sté d'exploitation hôtelière et touristique Abou Malek	21.880	14,847	324.852
• StéHôtelière El Kantaoui	5.600	112,051	627.486
• CIL	559	19,000	10.621
			<hr/>
<u>Sous total</u>			<u>12.185.320</u>
• Compte à terme			780.000
			<hr/>
<u>Total brut</u>			<u>12.965.320</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(1.991.525)
Total net			10.973.79

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2002</u>		<u>9.941.581</u>
<u>Achats</u>		<u>5.897.937</u>
◆ MONOPRIX	50.000	
◆ SICAV-Croissance	22.751	
◆ Société MBG	867.600	
◆ Société Touristique et Thermale Kroumirie – SA	200.000	
◆ Société Technique de l'emballage En Carton -TEC	535.000	
◆ Société des Oasis Maritimes OAMARIT	191.486	
◆ Société des Grands ateliers du Nord- GAN	892.800	
◆ Société de Promotion et de Financement Touristique « CARTHAGO »	2.779.200	
◆ Société Manufacture de tôle Fine et d'emballage Métallique	359.100	
<u>Ventes</u>		<u>(3.318.643)</u>
◆ S.E.H.O.T. Abou Malek	112.689	
◆ Golf Résidence	40.000	
◆ Société Tourisme Mouradi	100.000	
◆ Société Résidence Club Kantaoui	100.000	
◆ Société Hôtelière El Kantaoui	313.743	
◆ Société MBG	168.700	
◆ Société Maritimes	47.880	
◆ GAN	173.600	
◆ Société Manufacture de tôle Fine et d'emballage Métallique	119.700	
◆ SICAV- Rendement	30.721	
◆ Odyssée Tourisme	61.144	
◆ Obligation BT	5.000	
◆ ASTREE	140.605	
◆ BT	1.954.861	

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

<u>Moins -value latente sur titres SICAV-Croissance</u>	(13.416)
<u>Compte à terme</u>	<u>(1.634.000)</u>
◆ Placement	5.430.000
◆ Retrait	(7.064.000)
<u>Reprises sur Provision</u>	<u>100.336</u>
◆ Dotations	(154.802)
◆ Reprises	255.138
<u>Solde au 31/12/2003</u>	<u>10.973.795</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au 31/12/02</i>	<i>Dotaton</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au 31/12/03</i>
• ICF	4.258	1.125	-	5.383
• STB	646.462	96.192	-	742.654
• CIL	1.742	2.096	-	3.838
• BIAT	395.822	29.433	-	425.255
• UBCI	269.777	-	(90.209)	179.568
• BS	189.244	-	(33.587)	155.657
• UIB	17.549	6.233	-	23.782
• BH	6.007	-	(584)	5.423
• Tunisie lait	68.800	-	(31.403)	37.397
• Monoprix	453.034	-	(99.355)	353.679
• SITEX	39.166	8.003	-	47.169
• SACEM	-	1.720	-	1.720
• Société de gestion des Exportations	-	10.000	-	10.000
Total	2.091.861	154.802	(255.138)	1.991.525

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à

D : 462.781, contre D : 335.078 à l'issue de l'exercice 2002 et se détaille comme suit :

	2003	2002
◆ Etat, excédent d'impôt à reporter (cf note 14)	31.829	65.317
◆ Produits à recevoir (A)	403.796	13.703
◆ Compte d'attente	272	202.620
◆ Effets à recevoir	26.719	53.438
◆ Charges constatées d'avance	165	-
<u>Total</u>	<u>462.781</u>	<u>335.078</u>

(A): Les produits à recevoir englobent essentiellement les dividendes à encaisser, sur titres COTUSAL pour D:403.796

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2003 un solde de D : 5.069, contre D : 12.562 en 2002. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2003	2002
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	388.880	366.529
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Réserves à régime spécial	(C)	30.000	230.000
• Autres réserves		1.000.220	800.220
• Résultats reportés		25.093	100.413
<u>Total</u>		<u>11.784.193</u>	<u>11.837.162</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.642.671	447.031
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>13.426.864</u>	<u>12.284.193</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1,643	0,447

(A) Au 31 Décembre 2003, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) La réserve à régime spécial se compose des plus-values de cessions des actions réalisées par la société en exonération d'impôt et bloquées pendant une période de cinq ans à partir de la date de clôture du bilan de l'année au cours de laquelle la cession est réalisée.

(Article 48-VII quinquies (nouveau) du code de l'IRPP et de l'IS)

Le solde de ce compte correspond à l'affectation de 1999.

(D) Voir tableau de mouvement ci-après:

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2001</u>	10 000 000	328 285	340 000	530 000	500 220	96 000	764 878	12 559 383
Affectations approuvées par l'AGO du 08 Mars 2002		38 244		(300 000)	300 000	4 413	(764 878)	(722 221)
Bénéfice net de l'exercice 2002							447 031	447 031
<u>Solde au 31 Décembre 2002</u>	10 000 000	366 529	340 000	230 000	800 220	100 413	447 031	12 284 193
Affectations approuvées par l'AGO du 08 Mars 2003		22 351		(200 000)	200 000	424 680	(447 031)	(500 000)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2002						(500 000)		(500 000)
Bénéfice net de l'exercice 2003							1 642 671	1 642 671
<u>Solde au 31 Décembre 2003</u>	10 000 000	388 880	340 000	30 000	1 000 220	25 093	1 642 671	13 426 864

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient à la clôture de l'exercice à D : 28.693, contre D : 27.625 en 2002 et se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
• Etat, retenues à la source	150	149
• Etat, TCL à payer	309	823
• Actionnaires, dividendes à payer	20.466	20.453
• Charges à payer	7.768	6.200
<u>Total</u>	<u>28.693</u>	<u>27.625</u>

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent en 2003 à D : 848.351, contre D : 491.378 en 2002.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• B.T	41.143	2,400	98.743
• TEC	50.000	0,506	25.313
• Air Liquide	9.779	6,750	66.008
• COTUSAL	13.924	29,000	403.796
• MONOPRIX	45.915	1,800	82.647
• BIAT	15.463	1,400	21.648
• STB	49.507	0,550	27.229
• B.S(2002)	28.800	0,400	11.552
• UBCI	11.732	0,900	10.559
• ESSO	231	81,360	18.841
• SICOAC	15.630	3,000	46.890
• U.I.B	3.846	0,500	1.923
• ICF	266	3,000	798
• SITEX	3.682	1,200	4.418
• BH	1.670	0,600	1.002
• Sicav rendement	750	4,509	3.382
• Sicav croissance	4.895	4,650	22.762
• CIL	559	1,500	838
• BS	4	-	2
<u>Total</u>			<u>848.351</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Cette rubrique englobe les plus-values réalisées sur les cessions de titres, effectuées au courant de l'exercice 2003.

Les plus-values s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 756.248, contre D : 457.582 à l'issue de l'exercice précédent.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Plus-values réalisées</i>
• ASTREE	409.101
• BT	143.362
• SEHOT Abou Malek	51.224
• Odyssée Tourisme	35.365
• Société de Tourisme Mouradi Mahdia	34.249
• Hôtelière El Kantaoui	33.580
• Golf Résidence	19.446
• Société Club Kantaoui	17.301
• MBG	6.173
• SICAV Rendement	2.460
• Société des Oasis Maritimes OAMARIT	1.786
• GAN	1.274
• MTF	927
<u>Total</u>	<u>756.248</u>

Note 11 : REVENUS DES OBLIGATIONS ET DES BONS

Les revenus des obligations et des bons s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 103.397, contre D : 64.996 à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

	2003	2002
• Revenus des obligations BT	310	643
• Revenus du compte à terme	103.087	64.353
<u>Total</u>	<u>103.397</u>	<u>64.996</u>

Note 12: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Le solde de cette rubrique s'élève en 2003 à D : 86.056, contre D : 56.429 en 2002. Il se détaille comme suit :

	2003	2002
• Services extérieurs, marché financier	9.575	10.354
- CMF	701	
- STICODEVAM	5.970	
- BVMT	2.904	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	18.933	21.344
• Publicité, publications, relations publiques	2.280	1.456
• Services bancaires et assimilés	2.671	6.010
• Frais pour opérations sur titres	45.679	12.710
• Impôts & taxes	3.898	2.481
• Autres charges	3.020	2.074
<u>Total</u>	<u>86.056</u>	<u>56.429</u>

Note 13 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 163.602, contre D : 456.993 en 2002 et se détaillent comme suit :

	2003	2002
• Dotations aux amortissements	8.800	8.800
• Dotations aux provisions (cf.note 4)	154.802	448.193
<u>Total</u>	<u>163.602</u>	<u>456.993</u>

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Note 14 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à D : 56.568, contre D : 20.890 en 2002. Il est déterminé comme suit :

	2003	2002
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.669.239</u>	<u>467.920</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Provisions pour dépréciation des titres	168.218	448.193
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(848.351)	(491.378)
- Reprise sur provision pour titres	(255.138)	(2.153)
- Plus value sur cessions de titres cotés non imposables	(533.077)	(51.607)
<u>Bénéfice fiscal avant provision</u>	<u>230.891</u>	<u>370.975</u>
- Déduction provisions pour titres (limite de 30% x 370.975) loi 99-92 art 5	(69.267)	(111.292)
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>161.624</u>	<u>259.683</u>
- Réinvestissement exonéré	-	200.000
<u>Bénéfice fiscal après provision</u>	<u>161.624</u>	<u>59.683</u>
<u>Impôt sur les bénéfice</u>	<u>56.568</u>	<u>20.890</u>
<u>A imputer</u>		
- Acomptes provisionnels	(88.397)	(86.207)
<u>IS à reporter</u>	<u>31.829</u>	<u>65.317</u>

Note 15 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		3.318.643
- Placements courants	3.318.643	
• Plus value sur cession		756.248
• Encaissement sur cession de titres de 2002		229.066
• Moins value sur cession		(1.335)
• Frais sur vente de titres		(15.148)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>4.287.474</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		5.897.937
- Placements courants	5.897.937	
• Frais sur achat de titres		30.530
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>5.928.467</u>

Note 16 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		848.351
- Revenus des obligations et bons		103.397
- Retenue à la source sur intérêts		(23.080)
- Produit à recevoir		(390.093)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>538.575</u>

Note 17 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Affectation AGO du 28 Mars 2003 en dividendes		500.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2002		20.453
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2003		(20.466)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>499.987</u>

PROJET DE RESOLUTIONS

PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2003 et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour cet exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des bénéfices proposée par le Conseil d'Administration.

Elle fixe en conséquence le dividende de l'exercice 2003 à 1 D par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 22 mars 2004.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.